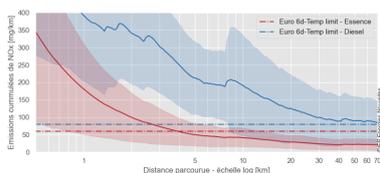


<http://pierrealainmillet.fr/Comparaison-environnementale>



Comparaison environnementale diesel/essence : 2,8/2,8 = ???

- Lectures... -



Date de mise en ligne : mardi 2 mars 2021

Copyright © Blog Vénissian de Pierre-Alain Millet - Tous droits réservés

Il est toujours utile de remonter à la source d'informations scientifiques et techniques. C'est le cas bien sûr des pollutions générées par les véhicules selon leur motorisation. Le rapport remis au ministère par l'Institut Français du Pétrole et des Energies Nouvelles est très instructif.

Après les scandales des tricheries des industriels de l'automobile sur les niveaux de pollution de leurs moteurs, de nouvelles réglementations et institutions de contrôle permettent d'avoir désormais des données "en conditions réelles", sur des véhicules issus du parc.

Ces données confirment les progrès globaux réalisés par les véhicules et la nécessité de regarder les différents polluants. En effet, il n'est pas simple de dire quelle est la motorisation la moins polluante, sachant que pour les oxydes d'azote, le diesel émet toujours 2,8 fois plus que l'essence, mais par contre pour les particules très fines, le diesel émet 2,8 fois moins que l'essence... Quel est le critère le plus important ?

voilà la synthèse de l'étude et le lien vers le document complet...

Afin de définir, en toute transparence, les performances environnementales de l'offre actuelle de voitures essence et diesel (Euro6d-Temp), IFPEN et le ministère de la Transition écologique (MTE) ont lancé une étude scientifique d'évaluation des émissions polluantes et de gaz à effet de serre (GES). Cette étude s'est focalisée sur les émissions de gaz à effet de serre et de polluants locaux d'un panel de 22 véhicules représentatifs des modèles vendus en France. Le rapport d'étude vient d'être publié (voir ci-dessous).

A noter

Les résultats de l'étude montrent qu'à l'exception de deux cas, les émissions de polluants en usage réel de type RDE respectent en moyenne les seuils normatifs, aussi bien en essence qu'en diesel, y compris dans des conditions de conduite très dynamiques ou dans des conditions climatiques froides et chaudes.

En ce qui concerne la comparaison des technologies essence et diesel, l'étude relève :

Sur les émissions d'oxyde d'azote (NOx)

En excluant les deux véhicules diesel à technologie de dépollution LNT et en ne conservant donc que les véhicules disposant d'un système de dépollution à l'urée (dits SCR), les émissions moyennes d'oxydes d'azote (NOx) dans le cadre de l'étude sont de **57 mg/km** pour les véhicules diesel contre **20 mg/km** pour les véhicules essence. La moyenne passe à 89 mg/km pour les véhicules diesel en incluant les deux véhicules diesel à technologie de dépollution LNT. Par ailleurs les niveaux d'émissions sont en plus importants sur des trajets courts (typiquement en usage urbain), du fait du fonctionnement « à froid », dans les premiers kilomètres, du moteur et des systèmes de traitement des émissions.

Sur les émissions de gaz à effet de serre

La consommation de carburant est supérieure en essence, entraînant des émissions de CO2 supérieures de **11%** au diesel.

Lorsque les gaz à effet de serre non réglementés (protoxyde d'azote N₂O et méthane CH₄) sont pris en compte, un véhicule essence émet 6% de gaz à effet de serre de plus qu'un véhicule diesel similaire.

Sur les émissions de particules

En prenant en compte l'impact des régénérations de filtres à particules, le niveau moyen d'émission de particules de taille supérieure à 23nm des véhicules diesel est **2,8 fois plus faible** que celui des versions essence sur le périmètre de l'étude (le niveau étant très variable en essence)

Sur les émissions de monoxyde de carbone

Elles sont de **434 mg/km** pour l'essence contre **83 mg/km** pour le diesel.

en résumé graphique pour tous les polluants...

[<http://pierrealainmillet.fr/sites/pierrealainmillet.fr/local/cache-vignettes/L400xH144/figure2-9daf1.png>]